CDCI

Conditions générales de vente

Formations du Centre de Développement des Compétences en Immobilier

Les présentes conditions générales de vente décrivent ce que CDCI s'engage à fournir, ce que l'inscrit s'engage à respecter, et ce qui se passe en cas de paiement, de report ou d'annulation. Elles sont rédigées pour être lues en quelques minutes avant de s'inscrire.

Article 1 Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à toute vente de formation par le Centre de Développement des Compétences en Immobilier (CDCI) : modules Flash, Standards, Workshops et Transversaux, parcours, offre Diaspora, packs et formations pour entreprises.

Elles s'appliquent à toute inscription faite sur le site cdci.sn, par WhatsApp, par email ou auprès de l'administration CDCI. S'inscrire vaut acceptation des CGV. Pour un parcours ou une formation intra-entreprise, une convention signée précise ou complète ces conditions ; en cas de différence, la convention prévaut.

Article 2 Les formations

Le programme, la durée, la modalité (présentiel, en ligne ou hybride), les dates, le lieu, l'effectif minimum d'ouverture et le prix de chaque formation sont indiqués sur sa fiche.

Les formations transmettent des connaissances et des méthodes de travail. Elles ne garantissent ni un résultat commercial, ni un emploi, ni l'obtention d'une carte ou d'un agrément professionnel, ni une prise en charge financière. Les contenus juridiques et fiscaux sont donnés à titre d'information et ne remplacent pas le conseil d'un notaire, d'un avocat ou d'un comptable.

Article 3 Prix

Les prix sont indiqués en francs CFA (F CFA). L'offre Diaspora est affichée en euros et en F CFA, sur la base du taux fixe de 655,957 F CFA pour 1 euro. Le prix applicable est celui affiché sur la fiche au moment de l'inscription. Les prix peuvent évoluer, mais une inscription confirmée est honorée au prix auquel elle a été prise.

Article 4 Inscription et confirmation

L'inscription se fait par le site ou auprès de l'administration CDCI. Elle est confirmée dès réception du paiement intégral ou, en cas de paiement en plusieurs fois, du premier versement. CDCI envoie une confirmation écrite par email ou WhatsApp dans les 48 heures.

Le nombre de places est limité : l'inscription n'est définitive qu'après réception du règlement.

Article 5 Paiement

- Modules et parcours : paiement en 2 ou 3 fois sans frais, selon la formation (la fiche l'indique). Le paiement par Mobile Money est possible dès 20 000 F pour les formats concernés.
- Offre Diaspora : paiement en 2 fois, 50 % à l'inscription et le solde 7 jours avant la session.
- Formations pour entreprises : modalités fixées par le devis et la convention.
- Moyens de paiement : ceux proposés lors de l'inscription (espèces, virement, Orange Money, Wave, chèque).

Aucune pénalité de retard n'est appliquée. Si une échéance pose difficulté, l'inscrit prévient CDCI avant la date prévue. Une facture est émise pour chaque inscription ; l'attestation de formation est remise après règlement intégral de la facture.

Article 6 Remises

Un tarif early bird est proposé sur certaines formations, indiquées sur leur fiche, dans la limite des places réservées à ce tarif. Les remises ne se cumulent pas entre elles, ni avec le prix d'un pack. Toute remise exceptionnelle est accordée par écrit par la Direction de CDCI.

Article 7 Packs de trois modules

Un pack regroupe trois modules d'un même thème, à un prix inférieur de 12 % à l'achat séparé (prix arrondi au millier). La composition de chaque pack est indiquée sur sa fiche.

- Validité : 6 mois à partir du paiement du pack. Les trois modules doivent être suivis dans ce délai.
- Un module non suivi au bout de 6 mois n'est pas remboursé. Sur demande de l'inscrit, une dérogation peut être étudiée par la Direction, par exemple lorsque c'est CDCI qui n'a pas pu organiser le module dans ce délai.
- La composition d'un pack ne se modifie pas : un autre choix de modules passe par l'achat des modules séparément.
- Le pack n'est pas cumulable avec une autre remise. Il se paie en 2 ou 3 fois sans frais.

Article 8 Report ou annulation d'une session par CDCI

Chaque session s'ouvre à partir de l'effectif minimum indiqué sur la fiche (ou fixé dans le devis pour les entreprises). Si cet effectif n'est pas atteint, en cas d'indisponibilité du formateur ou de force majeure, CDCI peut reporter ou annuler la session. L'inscrit est alors remboursé intégralement ou repositionné sur une session ultérieure, à son choix. Pour un pack, la prolongation de la validité est étudiée par la Direction.

Article 9 Annulation, report ou absence de l'inscrit

Toute demande se fait par écrit (email ou WhatsApp).

Modules, offre Diaspora et packs

- Annulation plus de 7 jours avant la formation : remboursement intégral.
- Annulation entre 3 et 7 jours avant : avoir CDCI valable 6 mois.
- Annulation moins de 3 jours avant, ou absence le jour de la formation : aucun remboursement.
- Report : accordé une seule fois, sous réserve de disponibilité.

Parcours et formations pour entreprises

- Désistement notifié au moins 15 jours avant le début : remboursement du solde versé, l'acompte restant acquis à CDCI. En deçà de ce délai, aucun remboursement.
- Report : accordé une seule fois, sous réserve de disponibilité, sur demande écrite au moins 7 jours avant le début.

Article 10 Déroulement de la formation et attestation

L'inscrit se présente à l'heure, suit la formation dans sa durée complète et respecte le formateur et les autres participants. Pour une formation en ligne, le lien d'accès est personnel et ne se partage pas. Un replay n'est disponible que lorsque la fiche le prévoit, pour la durée indiquée.

L'inscrit n'enregistre pas la formation et ne reproduit pas ses contenus sans autorisation écrite de CDCI. À l'issue de la formation, CDCI remet une attestation de présence, après règlement intégral de la facture. Cette attestation est délivrée par CDCI ; ce n'est pas un diplôme d'État.

Article 11 Prise en charge par un employeur ou un organisme

Si un employeur ou un organisme finance tout ou partie de la formation, l'inscrit en informe CDCI avant l'inscription. CDCI ne garantit aucune prise en charge. Sans accord écrit de l'organisme avant le début de la formation, la formation reste due par l'inscrit.

Article 12 Propriété intellectuelle et confidentialité

Les supports remis sont réservés à l'usage personnel de l'inscrit (ou, pour une entreprise, de ses participants). Toute diffusion, reproduction ou exploitation commerciale sans accord écrit de CDCI est interdite. Les cas pratiques partagés pendant les sessions restent confidentiels.

Article 13 Données personnelles

CDCI utilise les données personnelles recueillies à l'inscription pour la gestion pédagogique et administrative de la formation, dans le respect de la réglementation sénégalaise applicable. Elles ne sont pas cédées à des tiers, sauf obligation légale ou accord de l'inscrit (par exemple avec son employeur ou

un organisme de financement). Chacun peut demander l'accès, la rectification ou la suppression de ses données en écrivant à contact@cdci.sn.

Article 14 Force majeure

CDCI n'est pas responsable d'un retard ou d'une inexécution causés par un événement indépendant de sa volonté, imprévisible et insurmontable. La session est alors reportée selon l'article 8.

Article 15 Réclamations

Toute réclamation s'adresse par écrit à contact@cdci.sn, avec le nom de l'inscrit et la formation concernée. CDCI répond dans les meilleurs délais.

Article 16 Droit applicable et litiges

Les CGV sont régies par le droit sénégalais. En cas de différend, les parties cherchent d'abord une solution amiable dans un délai de 30 jours. À défaut, les juridictions de Dakar sont compétentes.

Article 17 Version applicable

Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de l'inscription. CDCI peut les modifier ; les inscriptions déjà confirmées restent régies par la version en vigueur à leur date.

Centre de Développement des Compétences en Immobilier (CDCI)
RCCM SN DKR 2022.B.15983 | NINEA 009400376 2V2
cdci.sn | contact@cdci.sn | +221 78 591 63 63